La Truite Sulpicienne et Béninoise

Assemblée Générale

02 mars 2018 à Saint-Souplet

ORDRE DU JOUR

- Rapport financier
- Informations
- Rapport d'activité
- Projets
- Revue de presse
- Pot de l'amitié

Rapport Financier

Recettes 2017

Subventions fédérales totales	2138,98 €
Subvention du conseil Départemental 59	250,00 €
Subvention de la commune de Saint-Souplet	305,00 €
Intérêt livret A	45,30 €
TOTAL Recettes 2016	**2739,28 €**

Dépenses 2017

Empoissonnement	821,32 €
Garderie	270,00 €
Location de lots de pêche	
Travaux	51,22 €
Hébergement internet	57,36 €
Frais de bureau - administration	131,96 €
Frais de réception	48,96 €
Déplacement AG FDAAPPMA59	51,50 €
TOTAL Dépenses 2017	1432,32 €

Bilan 2017

Report Actif 2016	8537,68 €
Recettes 2017	2739,28 €
Dépenses 2017	1432,32 €
Bilan	+ 1306,96 €
ACTIF 2017	**9844,54 €**

Répartition des Avoirs

Banque Postale	2369,57 €
Crédit du Nord	1382,08 €
Livret A	6085,27 €
Caisse	7,72 €
Avoir TOTAL 2017	**9844,64 €**

Messieurs les vérificateurs aux comptes : Monsieur Christophe Dupont, Monsieur Michaël Meunier et Monsieur Christian Meysonnier donnent leur quitus pour le bilan financier de l'année 2016.

Mise au Vote
du bilan financier

Clems112

www.delcampe.net

INFORMATIONS

Les cartes de pêche sont en vente uniquement sur le site www.cartedepeche.fr

Carte interfédérale URNE	96,00 €
Carte personne majeure	75,00 €
Carte découverte femme	33,00 €
Carte personne mineure	15,00 €
Carte découverte -12ans	6,00 €
Carte hebdomadaire avec CPMA Carte hebdomadaire sans CPMA	32,00 € 19,70 €
Carte journalière	17,00 €

Dates d'ouverture et de fermeture

Du samedi 10 mars 2018
au 30 septembre 2018 inclus

Pêche autorisée **tous les jours**
sauf les jours d 'empoissonnement

RAPPELS

Hameçon simple sans ardillon
Appâts artificiels uniquement
Pas de pâte ni de pain
Les truites fario seront remises à l'eau avec précaution…
La pratique du No-Kill n’est pas un concours...

Liste des AAPPMA réciprocitaires
Année 2018

VILLE	AAPPMA
ARLEUX	L'Arleusienne
ARMENTIERES	Les Infatigables
AUBERCHICOURT	Les Loups Pêcheurs
AUBIGNY AU BAC	La Sirène
AVESNES SUR HELPE	Le Gardon Avesnois
BELLIGNIES	Les Vairons
BERLAIMONT	AAPPMA Berlaimont-Aulnoye-Leval
BOUCHAIN	Les Pêcheurs de l'Ostrevent
BOULOGNE SUR HELPE	Le Goujon
BOURBOURG	Les Martins Pêcheurs
BOUSSOIS	Le Brochet d'Or
CAMBRAI	Amicale des Pêcheurs Cambrésiens
CAUDRY	La Carpe Caudrésienne
CONDE S/ L'ESCAUT	Les Francs Pêcheurs Condéens
COURCHELETTES	Scarpe et Petite Sensée
DOMPIERRE SUR HELPE	La Roche
DUNKERQUE	Le Poisson Rouge
ESQUELBECQ	La Gaule du Houtland
ETROEUNGT	La Gougeonnière
FECHAIN	La Féchinoise
FOURMIES	Les Fines Gaules de la Marlière
FRESNES SUR ESCAUT	Le Sandre Fresnois
GRANDE SYNTHE	Le Goujon Grand Synthois
GRAVELINES	La Sentinelle
HASPRES	La Gaule Hasprienne
HAUSSY	La Gaule Haussoise
HAUTMONT	La Baleine
HONDSCHOOTE	L'Entente Hondschootoise
JENLAIN	Le Martin Pêcheur Jenlinois
LA BASSEE	La Perche Basséenne
LALLAING	La Fraternelle
LANDRECIES	Les Percots de la Sambre
LE CATEAU	La Sirène
LE CATEAU	Bois de l'Abbaye
LE QUESNOY	La Gaule Quercitaine
LILLE	Les Pêcheurs Unis
LILLE	Amicale des Pêcheurs des Transports
LOOBERGHE	Les Fervents de la Berge
LOURCHES	Les Joyeux Pêcheurs de Lourches
MARBAIX	La Marbaisienne
MARCOING	Le Martin Pêcheur
MARLY	CIMT
MARPENT	Le Gardon Marpentois
MASNIERES	La Noquette
MERVILLE	La Tanche Mervilloise
NEUVILLY	La Truite
NOYELLES SUR SAMBRE	Les Gardons
ONNAING	Le Pêcheur Onnaingeois
PETIT FAYT	L'Ablette
POIX DU NORD	La Carpe Podéenne
PONT SUR SAMBRE	Les Brochets
QUIEVRECHAIN	Les Amis de la Gaule
RAISMES	Les Joyeux Percots
ROUBAIX	Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing
SAINT AMAND LES EAUX	Les Pêqueux de l'Amandinois
SAINT PYTHON	La Saumonée
SAINT SAULVE	La Canne Saint Saulvienne
SAINT SOUPLET	La Truite Sulpicienne et Béninoise
SAULZOIR	Les Amis Réunis de Saulzoir et Montrécourt
SEBOURG - ROMBIES	Les Pêcheurs Sebourgeois et Rombinois
SEMERIES	Le Gardon Semerisien
SOLESMES	La Gaule Solesmoise
TAISNIERES EN THIERACHE	Les Percots
VILLENEUVE D'ASCQ	Société de Pêche de Villeneuve d'Ascq
VILLERS POL	L'Arc en ciel
WIGNEHIES	La Claire

Mise à jour du 01/01/2018

AAPPMA réciprocitaires de la vallée de la Selle

Haspres
Haussy
Le Cateau
Neuvilly
Saint-Python
Saint-Souplet
Saulzoir
Solesmes

3 AAPPMA non réciprocitaires

Garderie

Le Monsieur Serge Marcy : garde-pêche fédéral a suivi en 2016 une formation (3° module) sur la rédaction des procès verbaux et sur la biodiversité.

Comme les années précédentes, il effectuera les contrôles des cartes de pêche et des techniques employées.

Il surveille aussi le bon état de la rivière.

Le règlement de l'AAPPMA est en ligne sur le site

www.truite.org

Parcours de la Truite Sulpicienne et Béninoise

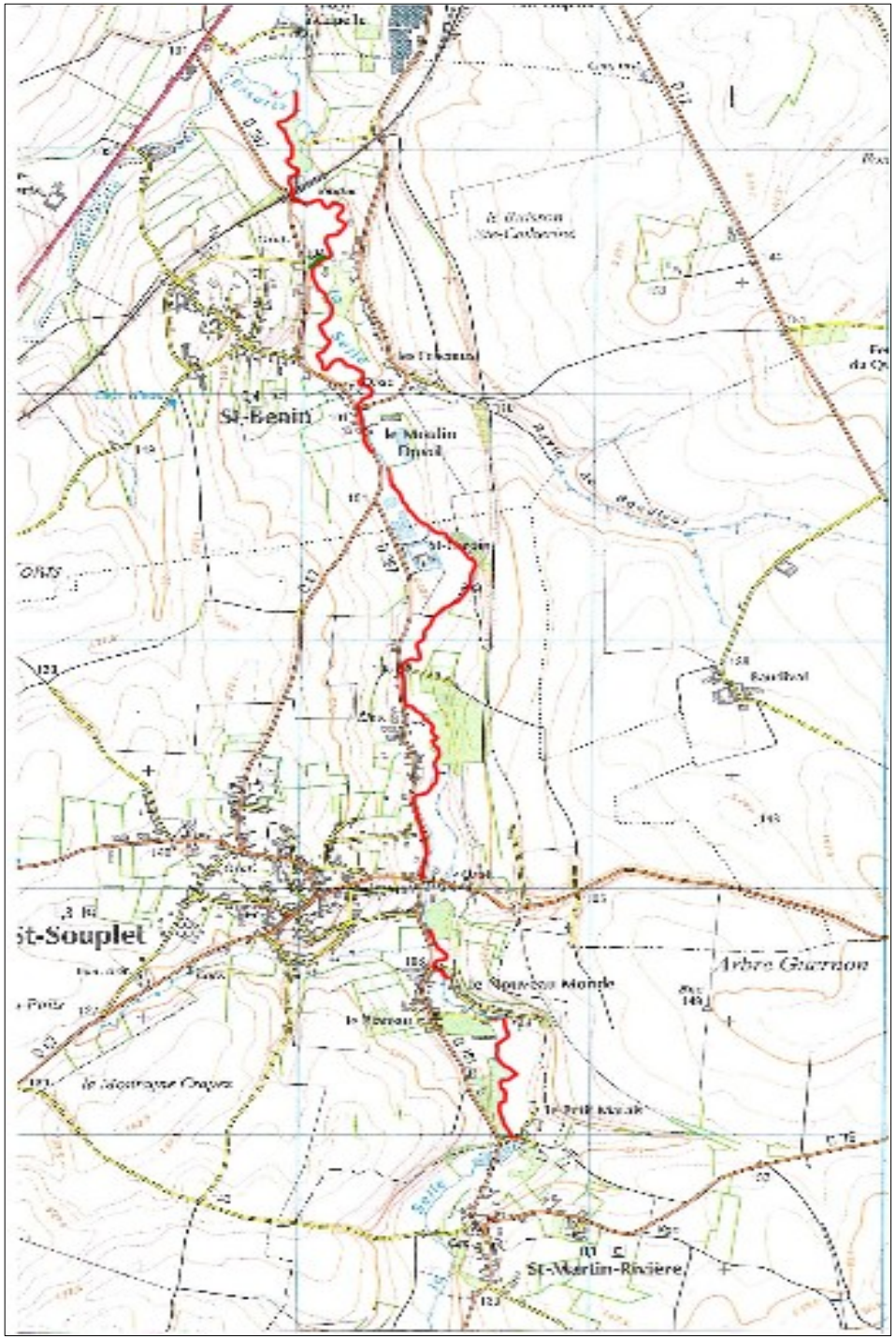

Signalétique

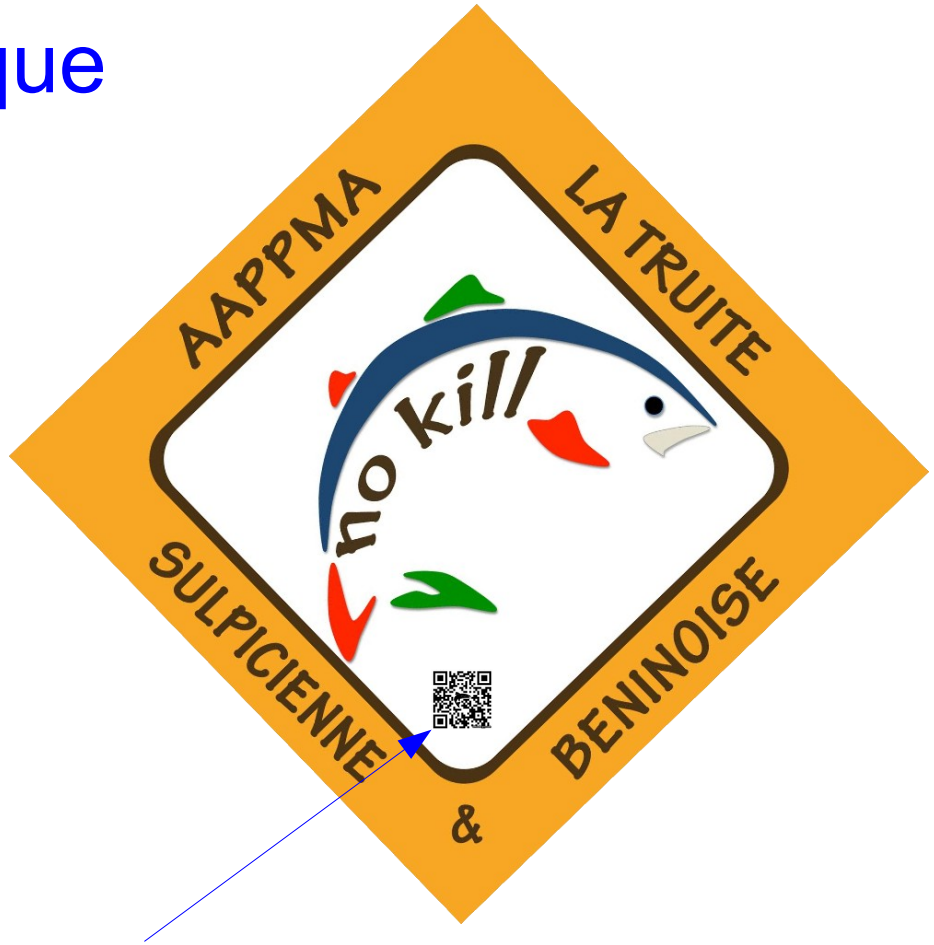

QR code : lien avec le site : www.truite.org

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

La Truite Sulpicienne et Béninoise

Pêche sur la rivière Selle
Saint-Souplet & Saint-Benin

Gestion patrimoniale

La pêche est autorisée tous les jours du 10 Mars au 30 Septembre 2018

Utiliser un hameçon simple sans ardillon - Les hameçons multiples sont interdits

Uniquement des leurres artificiels (ni pâte, ni pain)

Remettre à l'eau toutes les truites fario en s'assurant de leur survie (Arrêté préfectoral)

Prélèvement maximum de 3 truites Arc-en-ciel par jour aux pêcheurs de l'AAPPMA

Respecter la rivière, sa faune et sa flore - Être un pêcheur responsable

Interdits
Ardillon - Hameçon multiple

Autorisé
Hameçon simple sans ardillon

3 truites Arc-en-ciel maximum pour les pêcheurs de l'AAPPMA

Truite Fario : Remise à l'eau obligatoire (Arrêté Préfectoral)

www.truite.org

Rapport d'activité

Nombre d’adhérents de l’AAPPMA

Catégorie d'adhérents	Nombre en 2016	Nombre en 2017
Cartes interfédérales URNE	31	35
Cartes « Personne Majeure »	8	11
Cartes « Personnes Mineure »	5	7
Cartes « Découvertes -12 ans »	1	2
Cartes « Découvertes Femme »	1	1
Cartes « Hebdomadaire »	0	0
Cartes « Journée »	2	3
Option « URNE »	0	
TOTAL	48	59

Actions diverses

- Présence à l'Assemblée générale 2017 de la FDAAPPMA59

- Présence à l'assemblée générale de l'A Propos : partenaire dans le projet « rivièrette » et la préservation de la vallée de la Selle

- Participation aux réunions sur les travaux de restauration de la Selle par le SMB Selle rue des digues à Le Cateau

- Restauration de la continuité écologique de la Selle
  Courrier aux élus et aux services de l'état
  Entretien avec Monsieur Bricout, député du Nord

- Participation à la consultation publique sur l'arrêté préfectoral 2018

- Concertations avec le Syndicat mixte du bassin de la Selle (piégeage, entretien de la ripisylve, gestion des déchets…)

- Mise à jour régulière du site internet de l'AAPPMA

Continuité écologique de la Selle

Les ouvrages hydrauliques en rivière
constituent une entrave à la continuité écologique,
de nombreux ouvrages ont aujourd'hui perdu leur usage principal,
ils ont évolué vers une fonction de seul agrément
mais engendrent malheureusement des dysfonctionnements.

L'impact physique et écologique des ouvrages hydrauliques se traduit
par une modification des écoulements,
un piégeage des sédiments fins qui envasent la retenue,
une perturbation du franchissement des espèces piscicoles,
une diminution des vitesses d'écoulement provoquant une augmentation de température,
une prolifération de phytoplancton et l'eutrophisation de la rivière.

Afin de rétablir la continuité écologique et tendre vers le bon état du cours d'eau,
selon la directive cadre européenne sur l'eau (DCE 2015),
le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle a négocié l'ouverture des barrages sans usage.
Cet hiver, en plus des autres ouvrages déjà ouverts,
le SMB Selle a effectué l'ouverture de 3 derniers barrages
à Saint-Souplet, Saint-Benin et Le Cateau-Cambrésis.

Même si malheureusement une grande quantité de sédiments
a été libérée lors de ces manœuvres et a colmaté une partie du cours d'eau,
le rétablissement du transport sédimentaire et de la libre circulation
des espèces biologiques, dont la truite fario,
sera un progrès pour la rivière à condition que
ces barrages restent ouverts définitivement.

Le SMB Selle accompagnera les ouvertures des ouvrages
avec ensemencement des berges :
semis de gazon rustique et plantations d'iris en juin 2018.

Pêches électriques 2017

Photos Serge Marcy

Relevés des inventaires piscicoles de septembre 2017

Fédération Nationale de la Pêche en France
Fédération du Nord

Agence

Selle ou Escaut à Saint-souplet

Opération : 22860000113 **Date : 05/09/2017**

Surface : 510 m²

	EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	CHA	EPI	TAC	TRF											
10															
20															
30															
40															
50															
60	9			9											
70	6			23											
80	8			14											
90	1			3											
100				4											
110				4											
120				1											
130				1											
140															
150				1											
160				2											
170				3											
180				7											
190				3											
200				7											
210				4											
220				2											
230				3											
240				11											
250				3											
260				4											
270				3											
280				2											
290				1											
300				6											
310				3											
320				2											
330				2											
340															
350			1												
360															
TOTAL	24		1	128											

Saint-Souplet

510 m² explorés
128 farios → densité 24/100 m2
1 truite AEC
236 chabots
24 épinoches

Tailles des truites farios capturées

0 → 20 cm	20 → 30 cm	> 30 cm
75	40	13

Selle ou Escaut à Saint-benin

Opération : 22860000117 **Date : 07/09/2017**

Surface : 625 m²

	EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	CHA	EPI	LPP	TRF											
10		11													
20	3	27													
30	53	63													
40	124	33													
50	12	8													
60	24														
70	15		1	7											
80	10		2	20											
90	1		4	17											
100			9	9											
110			9	2											
120			13	1											
130			14	1											
140			6												
150			4												
160				2											
170				7											
180				4											
190				8											
200				4											
210				2											
220				1											
230				5											
240				2											
250				4											
260				2											
270				1											
280				2											
290				1											
300				2											
310															
320															
330				1											
340															
TOTAL	242	142	62	105											

Saint-Benin

510 m² explorés
105 truites fario - densité 17/100 m2
1 truite AEC
242 chabots
142 épinoches
62 Lamproies de planer

Tailles des truites farios capturées

0 → 20 cm	20 → 30 cm	> 30 cm
78	24	3

Indice Ponctuel d’Abondance (IPA)

3 IPA ont étés réalisés par la FDAAPPMA59 le 12 octobre 2017
Durée de pêche 5 minutes avec appareil portatif type « Martin pêcheur »

IPA (Noréade) : 16 farios

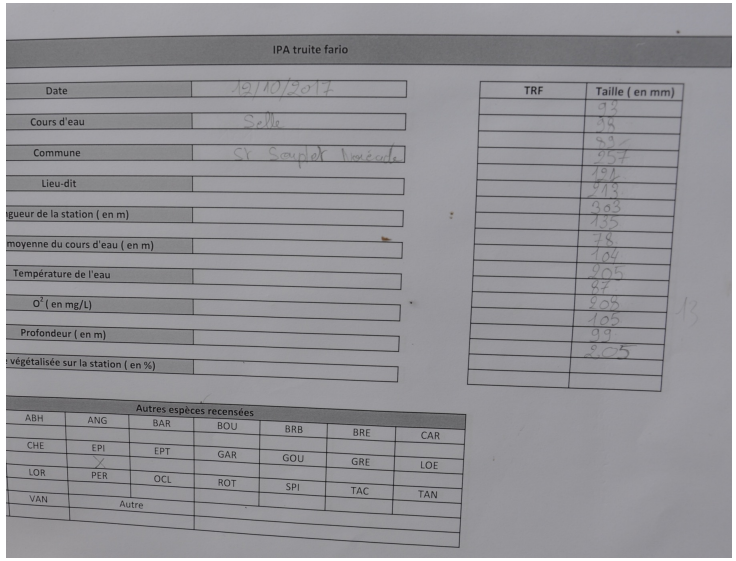

IPA truite fario

Date	19/10/2017
Cours d'eau	Selle
Commune	St Saupiet Vivarais
Lieu-dit	
gueur de la station (en m)	
moyenne du cours d'eau (en m)	
Température de l'eau	
O^2 (en mg/L)	
Profondeur (en m)	
végétalisée sur la station (en %)	

TRF	Taille (en mm)
	93
	88
	83
	85
	96
	98
	93
	95
	98
	104
	105
	87
	105
	105
	99
	105

Autres espèces recensées

ABH	ANG	BAR	BOU	BRB	BRE	CAR
CHE	EPI	EPT	GAR	GOU	GRE	LOE
LOR	PER	OCL	ROT	SPI	TAC	TAN
VAN	Autre					

0 → 20 cm	20 → 30 cm	> 30 cm
10	5	1

IPA (Tiers-état) : 11 farios

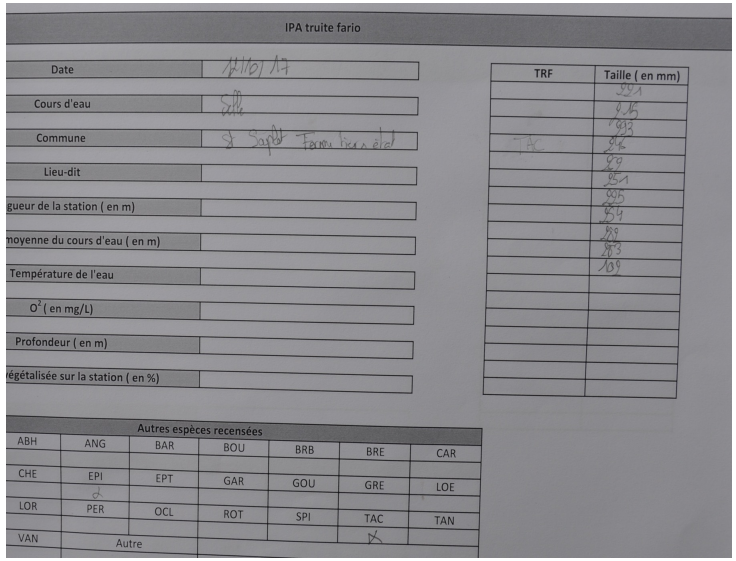

IPA truite fario

Date	14/10/17
Cours d'eau	Sille
Commune	St Sigolène Farou tiers état
Lieu-dit	
gueur de la station (en m)	
moyenne du cours d'eau (en m)	
Température de l'eau	
O^2 (en mg/L)	
Profondeur (en m)	
égétalisée sur la station (en %)	

TRF	Taille (en mm)
	251
	215
	193
	216
	218
	251
	205
	254
	189
	273
	134

Autres espèces recensées

ABH	ANG	BAR	BOU	BRB	BRE	CAR
CHE	EPI	EPT	GAR	GOU	GRE	LOE
LOR	PER	OCL	ROT	SPI	TAC	TAN
VAN	Autre					

0 → 20 cm	20 → 30 cm	30 cm
1	7	3

IPA (Saint-Benin) : 22 farios

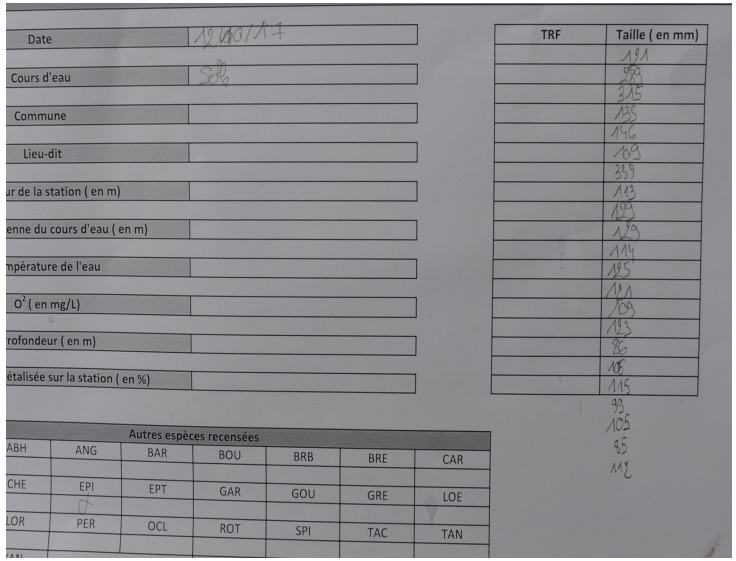

Date	12/10/17
Cours d'eau	Sil
Commune	
Lieu-dit	
ur de la station (en m)	
enne du cours d'eau (en m)	
mpérature de l'eau	
O^2 (en mg/L)	
rofondeur (en m)	
étalisée sur la station (en %)	

TRF	Taille (en mm)
	121
	159
	215
	135
	146
	169
	359
	113
	193
	129
	114
	135
	121
	189
	193
	86
	108
	115
	99
	105
	85
	112

Autres espèces recensées						
ABH	ANG	BAR	BOU	BRB	BRE	CAR
CHE	EPI	EPT	GAR	GOU	GRE	LOE
LOR	0 PER	OCL	ROT	SPI	TAC	TAN

0 → 20 cm	20 → 30 cm	> 30 cm
19	1	2

Revue de presse

la Voix du Nord – l'Observateur du Cambrésis

Revue de presse

SAINT-SOUPLET

La gestion de la Selle attire les pêcheurs d'ailleurs

L'assemblée générale de La Truite sulpicienne et béninoise a été l'occasion pour le président Christian Logez de souligner la progression du nombre d'adhérents – ils étaient 44 en 2016.

Par **La Voix du Nord** | *Publié le* **22/02/2017**

La Selle a été restaurée et la nature y reprend ses droits.

Le président de l'association a également relevé une augmentation des cartes interfédérales, et la présence de quelques pêcheurs locaux mais de plus en plus de pêcheurs extérieurs, parfois venus de Belgique. Des pêcheurs coinvaincus par la gestion piscicole pratiquée ici, plus orientée vers la protection du cours d'eau et de sa biodiversité, et appréciant la reproduction naturelle de la truite fario.

En 2016, un rempoissonnement de 80 kg de truites arc-en-ciel a été effectué afin de diminuer à l'ouverture la pression pêche sur la truite fario. Le trésorier Jean-Michel Szczyt a rappelé le coût de cette opération (400 €) et il a aussi remercié l'association A Propos pour sa participation financière aux travaux d'aménagement.

D'autres aménagements souhaités sur la Selle

Michaël Meunier, pour le syndicat mixte de la Selle, a annoncé l'attribution de subventions, notamment de l'Agence de l'eau, qui permettront de poursuivre les travaux de restructuration de la Selle et de la riviérette des Essarts. Frédéric Floret, administrateur et secrétaire de la Fédération du Nord pour la pêche, a commenté les termes de l'arrêté préfectoral, souhaitant d'autres aménagements pour l'avenir. Une signalétique a été mise en place pour renseigner les pêcheurs, ainsi que des passages pour pêcheurs.

En 2017, l'ouverture est prévue pour le samedi 11 mars. Le règlement de pêche sur le secteur de Saint-Souplet - Saint-Benin est consultable sur le site http://www.truite.org/.

Les pêcheurs appellent les chasseurs au tir à l'arc

Jean-Michel Szczyt, Christian Logez ont reçu Frédéric Floret du Département et Michaël Meunier du Syndicat de la Selle.

SAINT-SOUPLET

La Truite Sulpicienne et Béninoise a doublé ses effectifs en 2016. Ses valeurs attirent des pêcheurs d'autres départements et de Belgique, intéressés par la protection du cours d'eau et la qualité du poisson sauvage, plus difficile à attraper. « *Nous avons tiré un trait sur le rempoissonnement, pour favoriser la reproduction naturelle de la truite fario autochtone* », précise le président Christian Logez. Ils réimplantent l'insecte « éphémère », en régression face aux pesticides, riche en protéines et fort apprécié des truites. Ils lancent un appel aux chasseurs au tir à l'arc, pour éradiquer les ragondins destructeurs des frayères. Ils financent des travaux d'amélioration du milieu aquatique, avec le Syndicat de la Selle et l'association L'À Propos. Ils appliquent le No Kill en relâchant les poissons. « *Le décrochage doit s'effectuer dans l'eau, dès que l'on sort le poisson de l'eau, on augmente de 20 à 40 % sa mortalité* », insiste Christian Logez. Le président sensibilise les pêcheurs à nettoyer leur matériel après chaque pêche. Cuissardes ou épuisettes sont porteuses de germes pouvant contaminer des secteurs propres. Son souhait : la création d'une Maison de l'Eau, où Fédérations de Pêche et Syndicats fusionneraient pour concrétiser des objectifs sur les bassins versants de l'Escaut.

La rivière Selle est un joli coin de paradis pour la pêche locale

Les techniciens de la FDAAPMA59 en action.

SAINT-SOUPLET

La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique 59 a effectué une pêche électrique dans la rivière Selle, réalisant un inventaire du peuplement en truites farios, selon le protocole « indice ponctuel d'abondance », évaluant la reproduction des poissons selon le nombre de truites juvéniles.
Les poissons, engourdis quelques secondes et capturés, sont mesurés pour connaître leur âge puis remis à l'eau sans aucun dommage. Les secteurs explorés correspondent aux parties de rivière qui ont bénéficié de travaux réalisés par le Syndicat de la Selle, la FDAAPPMA59 et l'association de pêche locale : clôtures, restauration des berges et des frayères. Cette étude a montré une amélioration constante, avec de beaux spécimens de truites natives de la Selle. D'autres pêches électriques seront effectuées en aval.
L'AAPPMA « la Truite Sulpicienne et Béninoise » recueille avec attention ces résultats qui sont la base de son futur plan de gestion piscicole, intégrant la volonté d'instaurer une gestion globale sur toute la vallée de la Selle, dont le potentiel halieutique et touristique mérite une meilleure mise en valeur dans l'intérêt de tous les habitants du bassin.

observateur du Cambrésis 26/10/2017

Autour d

Le pont rue des Juifs rénové avec les grilles de l'école

Des garde-corps remplacés sur le pont rue des Juifs. (Photo Jean-Michel Szczyt)

SAINT-SOUPLET

La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (4C) rénove des chemins départementaux grâce à sa brigade « Chemins de randonnée », afin d'assurer la sécurité des riverains et d'améliorer le confort des randonneurs.
Dans le cadre de son plan de gestion de la rivière, le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle avait déjà réalisé des aménagements le long de la rivière. Le pont situé au-dessus, inclus dans le chemin de randonnée départemental, a été rénové par les ouvriers de la 4C, la commune a pris en charge le coût des matériaux.
La dizaine d'ouvriers de la brigade « Chemins de randonnée », dirigée par Pascal Gustin, a remplacé les garde-corps du pont par des grilles récupérées à l'école de Ligny. « *Nous recyclons au maximum les matériaux issus des énergies renouvelables, de récupération* » précise Pascal Gustin. Le maire de St Souplet, Henri Quoniou, se félicite de cette collaboration. « *Ce pont étant dans cet état depuis des années, j'ai saisi là l'opportunité de le rénover car les garde-corps avaient été abîmés par les agriculteurs* ».
L'entrée du village de ce côté est maintenant rehaussée par un pont de qualité, la commune finalisera avec un tapis d'enrobés. À suivre, la 4C se penchera sur les parapets du pont du Nouveau Monde.

LE RETOUR VERS UNE RIVIÈRE LIBRE ?

Christian Logez remet les choses au point

CATÉSIS La semaine dernière, nous avons attribué à Christian Logez, président de « la Truite Sulpicienne et Béninoise », des propos qui n'étaient pas les siens. Voici les vrais.

La rivière Selle était jadis un cours d'eau de plaine au cours lent et sinueux avec de nombreuses zones humides et sauvages. Les berges étaient de faible hauteur avec une végétation exubérante de saules osiers, d'aulnes et de frênes. Petit à petit, toute la vallée a été transformée par l'homme pour différents usages : les prairies, les terres de cultures, l'urbanisation, les ponts et les moulins... Concernant les moulins sur la Selle, ceux-ci étaient construits au fil de l'eau. Pour chaque moulin, des modifications importantes ont été réalisées sur la rivière. Le cours d'eau était élargi en amont et en aval des vannes pour faire tourner les meules. Les moulins de la Selle étaient en majorité des meuneries. Un protocole était établi par les différents propriétaires des moulins pour des ouvertures régulières des vannes de leur ouvrage qui permettait l'évacuation des sédiments et flottants. L'industrialisation de la meunerie a fait disparaître l'usage des moulins. Au fil du temps, vu que la rivière n'avait plus d'intérêt économique pour les propriétaires, ils ont délaissé l'entretien de leurs vannes, des mécanismes de leur meule et du cours d'eau. Cet abandon a provoqué un dysfonctionnement hydraulique très important. Un syndicat a été créé pour remédier à ces problématiques (inondations, envasement du cours d'eau...). Beaucoup d'argent public a été engagé pour curer la rivière et restaurer les ouvrages des propriétaires sans que ceux-ci ne perdent leurs droits et ne participent aux frais de remise en état. En surdimensionnant le lit, par le curage, le transport des sédiments a été fortement diminué. En restaurant les vannes des moulins avec un contrat d'entretien aux frais du syndicat, les propriétaires ont préféré garder pour l'esthétisme leurs vannes fermées provoquant naturellement un gigantesque envasement des biefs en amont. Depuis ce temps, de nombreuses difficultés d'accords existent entre les propriétaires, le syndicat de la Selle, les pêcheurs et les riverains pour l'ouverture définitive de vannes. Les seuils et vannages des anciens moulins barrent le cours d'eau. Ils perturbent la vie aquatique et le transfert des sédiments dans les cours d'eau. Ils sont autant d'obstacles infranchissables pour les organismes aquatiques qui doivent pourtant pouvoir circuler librement afin d'accéder aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance ou encore leur alimentation. Après des années de médiations entre le syndicat et les propriétaires des moulins de Saint-Souplet et de Saint-Bénin, ceux-ci ont bien voulu ouvrir les vannes. L'ouverture devait se réaliser de manière très progressive vue la masse gigantesque de sédiments que les vannes retenaient. L'impact a été relatif pour certains mais pour un autre une ouverture inconsidérée a été un désastre écologique. Maintenant que c'est fait, laissons la rivière retrouver sa liberté et son fonctionnement naturel pour que cet événement ne se reproduise plus. Laissons maintenant les vannes ouvertes définitivement.

Vue des sédiments accumulés dans la rivière Selle sur le tronçon de Saint-Benin.

Christian Logez

Une nouvelle station d'épuration

LE CATEAU Noreade souhaite investir dans une nouvelle station d'épuration dans la commune du Cateau. Un investissement devenu nécessaire puisque l'ancienne station n'a plus les capacités d'assumer

C'est un projet d'envergure pour tout un bassin de population.
Jeudi, Les élus et les représentants ont présenté la nouvelle station d'épuration à la population catésienne. « *Nous avons visité, il y a quelques jours, la station d'épuration de Crespin,* commence le maire Serge Siméon. *Elle sera semblable à celle qui sera implantée au Cateau.* »
L'ancienne station, située rue Baillon, est en effet devenue vétuste. Sa construction date de 1980. Elle est surchargée par temps de pluie et de nouvelles réglementations imposent le traitement en azote et en phosphore. La station est sur un bassin de vie de 15-20 000 habitants sur 13 communes autour du Cateau. Elle n'est plus en capacité d'assumer un tel nombre d'habitants.

Le Cateau à Noreade depuis 2002

En 2002, la commune du Cateau décide d'adhérer à Noréade pour sa gestion d'eau. Une adhésion devenue nécessaire puisque la commune avait un réseau de plomb.

Un projet évalué à 8,9 millions d'euros qui sortira de terre en 2019

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU TRAITÉE

Frédéric Derach, ingénieur chez Noréade et chargé du projet, commente : « *La reconstruction de la nouvelle station était impossible sur l'existante. On la délocalise de 500 mètres entre l'ancienne voie ferrée et le contournement. Une station de pompage reliera les deux sites.* »
L'arrivée de cette nouvelle station va permettre l'amélioration de la qualité de l'eau avec une partie traitement de l'eau et une pour traiter les boues. Le marché devrait être attribué dans le courant d'année 2017. Les travaux devraient avoir lieu en 2018 et 2019. Ce projet est évalué à 8,9 millions d'euros.

DES ÉCHANGES VIRULENTS ENTRE LE PUBLIC ET NORÉADE

La réunion s'est poursuivie par un échange avec le public. Certains riverains évoquent : « *un projet pharaonique. On sera entre un contournement et deux stations d'épurations. Nos habitations vont perdre de leur valeur.* » La direction de Noréade répond : « *la nouvelle station va remplacer l'ancienne et des aménagements seront réalisés pour limiter les nuisances. Nous avons choisi cette emplacement qui est assez éloigné des premières habitations.* »

Antoine Fichaux

Pratique

La nouvelle station d'épuration en chiffres :
8,9 millions d'euros
13 communes concernées
15-20 000 habitants.

Un syndicat pour sauver la Selle

LE CATEAU Dans le cadre de la loi européenne sur l'eau et les milieux aquatiques, la rivière Selle a fait l'objet d'un plan de gestion s'étalant sur une centaine d'hectares pour lui rendre sa santé d'antan.

Michael Meunier, technicien de rivière au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Selle et ses Affluents, a pour mission de restaurer la continuité écologique, améliorer la biodiversité, protéger la rivière par des aménagements.

LE SYNDICAT DE LA SELLE

Ce Syndicat regroupe 14 communes : St-Souplet, St-Benin, Le Cateau, Montay, Neuvilly, Briastre, Solesmes, St Python, Haussy, Montrécourt, Saulzoir, Haspres, Noyelles-sur-Selle, Douchy-les-Mines. Après la loi européenne sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, un plan de gestion de la Selle fut établi à partir d'enquêtes auprès des riverains et de relevés de terrain précis. « *Nous collaborons avec les pêcheurs de la Truite Sulpicienne et Béninoise, les premiers avertis lors d'un problème de biodiversité. Depuis 2013, ils effectuent la restauration raisonnée des berges, obtenant des résultats très intéressants en développement de la biodiversité* » indique Michael Meunier.

Un projet immense

Michaël Meunier, technicien des rivières au Syndicat Mixte des Bassins de la Selle, nous expose le plan de gestion de la Selle. Pour le concrétiser, il lui fallait des partenaires, financiers mais aussi sur le terrain. Ainsi l'Agence de l'Eau, la Région, l'association L'À Propos de défense pour l'environnement et la société de pêche Sulpicienne et Béninoise sont associées au projet.

À l'issue de leurs réflexions sur ce secteur, des actions similaires ont été lancées sur la centaine d'hectares des territoires de la Selle.

UNE GESTION CONCRÈTE

Les techniciens du Syndicat de la Selle disposent aujourd'hui d'un atlas cartographique très précis du cours d'eau, consignant espèces invasives, embâcles à retirer, aménagements à réaliser. Une quarantaine d'actions pour retrouver un milieu optimum. L'association L'À Propos ayant compris l'importance d'aménager les berges, a débloqué 2000 € pour ce projet. « *Je tiens à les remercier tous, nous n'aurions pas obtenu autant de concrétisations sans ces partenariats* » affirme Michaël Meunier.

Grâce à ces partenaires prouvant la nécessité d'agir, en 2016 l'Agence de l'eau et la Région ont acté un détachement à 100 % des actions menées sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques et leurs zones d'influence. Ainsi en 2017, le Syndicat pilotera de vastes travaux d'aménagement à hauteur de 700 000 € subventionnés à 100 %, prévoyant des permis de construire sur 2018 et 2019. À suivre !

Michael Meunier, animateur de rivière, impliqué sur le terrain pour la continuité écologique.

Communauté de communes (Extrait du bulletin de la 4C)

7 Gérer *les cours d'eau*

La loi prévoit qu'au 1er janvier 2018 les intercommunalités auront la gestion des cours d'eau sur leur périmètre.

Pour sa part, la 4C s'est déjà rapprochée de deux syndicats :

- le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin*) et
- le SMBS (Syndicat Mixte du Bassin de la Selle*).

Ces entités ont pour mission la lutte contre l'érosion des sols, le ruissellement et les inondations sur le bassin versant.

Concernant la rivière de la Selle et ses affluents, les syndicats contribuent à la continuité écologique, la gestion des milieux aquatiques et la lutte contre les espèces invasives.

Le travail de ces syndicats en partenariats avec des associations (AAPPMA et la Fédération départementale de pêche) a permis notamment la préservation des truites fario (création de frayères, d'habitats, etc.).

* Le bassin de l'Erclin traverse plusieurs communes dont Maurois (source), Reumont, Troisvilles, Inchy, Beaumont-en-Cambrésis, Béthencourt, Quiévy, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Saint-Aubert, Avesnes-les-Aubert.

* Le bassin de la Selle arrose par les communes de Saint-Souplet, Saint-Benin, Le Cateau-Cambrésis, Montay, Neuvilly, Briastre.

Les affluents sont inclus dans l'action des syndicats.

Rivière la Selle à Saint-Souplet - photo : J.-M. Szczyt

Truite fario - Rivière la Selle - photo : J.-M. Szczyt

Extrait du bulletin : « Opération Hauts de France propres 2017 »

Notre environnement est l'affaire de tous, collectivités, associations, entreprises, et habitants de notre région. Le succès de la première opération Hauts-de-France Propres permet de mesurer à quel point la mobilisation a été au rendez-vous dans tous les territoires. 1500 points de ramassage et plus de 1000 tonnes de déchets collectés tout au long du week-end des 18 et 19 mars. S'il n'y a pas lieu de se réjouir de la quantité de détritus abandonnés dans la nature, il faut toutefois se féliciter de la réussite de cette grande mobilisation citoyenne.

Les jeunes ont montré l'exemple à cette occasion, volontaires aux côtés de leurs parents, ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts pour participer à cet élan collectif au service de la préservation de la biodiversité dans notre région. Chaque geste compte et l'implication des jeunes générations, sensibilisées très tôt aux problématiques environnementales, est essentielle pour l'avenir.

Nous n'oublions pas que le succès de cette première édition à grande échelle ne serait pas ce qu'il est sans l'impulsion forte des fédérations de chasseurs et de pêcheurs, acteurs majeurs de la biodiversité et relais efficaces dans les territoires. La nature, ils la connaissent, la pratiquent, la voient évoluer et en sont, à leur niveau, d'ardents défenseurs.

Communes et associations ont aussi répondu à notre appel «Ensemble, nettoyons notre région», organisant des points de ramassage et diffusant largement la communication auprès du public.

Merci aux 40 000 participants qui se sont mobilisés sur l'ensemble de notre région. Rendez-vous en 2018 pour la prochaine édition Hauts-de-France Propres, avec l'objectif de faire encore mieux qu'en 2017.

Guy HARLÉ D'OPHOVE
Conseiller régional
Président de la commission « Environnement »

Xavier BERTRAND
Président de la Région
Hauts-de-France

En chiffres

Les **10 fédérations départementales de chasseurs et de pêche** mobilisées

68 intercommunalités engagées sur 93

51 réunions d'information organisées sur le territoire régional

1500 points de ramassage soit 30 personnes par point de ramassage

Près de **40 000 participants**

Plus de **1 000 tonnes ramassées,** soit 70 camions de 15 tonnes

Des organisateurs de ramassage très divers :
des mairies, des associations : de randonneurs, pêcheurs, chasseurs, sportifs, amoureux de la nature…

Des ramassages remarquables

AISNE
ORIGNY-SAINTE-BENOITE (02390)

Fiers d'avoir participé

C'était sous la pluie, comme je pense un peu partout hélas, ce jour-là.

Nous étions une trentaine. En effet, nous avions passé un partenariat avec une classe de l'école primaire du village, mais la météo, était défavorable ce qui explique le nombre réduit de participants.

Ça s'est déroulé dans une ambiance conviviale qui s'est transformée très vite en une course aux déchets. C'était à celui qui en ramenait le plus. Un parcours était prévu, mais il a été rallongé à la demande des participants, et tout cela dans la bonne humeur, pour essayer de faire participer des personnes, de leur faire prendre conscience du désastre de ces chemins « poubelle ».

© 2017 / Hauts-de-France Region

Notre sentiment aujourd'hui : la fierté d'avoir réalisé cette action, de paraître dans la presse locale.

Oui, ce serait judicieux de reconduire cette action et peut être réussir à mobiliser beaucoup plus de personnes.

Jean Jacques KLECHA

Ecole Association Agréée de pêche et de Protection du milieu Aquatique ORIGNY SAINTE BENOITE

NORD
SAINT-SOUPLET (59360)

Les pêcheurs et les jeunes de la Maison de l'enfance pour rendre plus belle la rivière

Notre **association « La Truite Sulpicienne et Béninoise »** entretient depuis longtemps le cours d'eau « la Selle ». Afin de renforcer notre action, un éducateur spécialisé de la maison de l'enfance nous a proposé d'organiser une sortie de terrain avec un groupe d'ados. Nous avons alors décidé de participer ensemble à l'opération Hauts-de-France Propres. Objectif : rendre plus belle une rivière !

© 2017 / Hauts-de-France Region

Au total 19 participants et une belle collaboration : la Maison de l'enfance de Caudry, le Syndicat mixte du bassin de la Selle (SMB Selle), la commune et l'AAPPMA.

Des explications sur la faune et la flore du cours d'eau ont été donnés tout au long de l'opération. En effet, ce lieu de nature est une des dernières rivières du Nord à accueillir des truites Fario sauvages. L'eau est froide, 12°, et pour 2 ados qui viennent de pays africains, ce n'est pas facile, mais ils connaissent la valeur de l'eau et ne ménagent pas leurs efforts.

Après 2 heures de travail, une vingtaine de sacs sont remplis et chargés dans le camion du SMB Selle pour être exportés à la déchetterie.
Ce projet s'inscrit dans une action plus globale, conformément à nos statuts d'AAPMA, pour atteindre le bon état écologique de la rivière selon la Directive Cadre Européenne sur la qualité de l'eau pour l'intérêt de tous et des générations futures. Nous souhaitons que cette action pluri-partenariale contribue à agir efficacement contre les pollutions « invisibles » et que notre prochaine participation à l'opération Hauts-de-France Propres soit une pleine réussite

Jean-Michel Szczyt

Trésorier de L'Association Agréée de pêche et de Protection du milieu Aquatique « La Truite Sulpicienne et Béninoise »

Projets

Alevinages en 2018
2 alevinages de 75 Kg de truites AEC

Les truites AEC surdensitaires sont fournies
par la pisciculture :
« Société Piscicole du Nord »
59159 MARCOING

Plan de Gestion Piscicole

- Réunion préparatoire pour le projet

- Bilan du plan de précédent PGP (en réalisation)

- Etat des lieux : Réunion de terrain avec la FDAAPPMA59 en janvier 2018

- Mise au point des objectifs (en cours)
    Travaux sur le Petit Marais
    Aménagement des biefs
    Parcours spécifiques
    ...

- Rédaction du PGP 2018/2023 (Avril 2018)

- Avis des adhérents de l'AAPPMA (juin 2018)

- Approbation auprès de la FDAAPPMA59 et des services de l'Etat

Questions diverses

Bonne saison de pêche 2018 !

Merci pour votre attention !
Bienvenue au pot de l'amitié !